



Club affilié à la FFRP et au CDRP 70 n° 04399

**Bulletin d'adhésion 2025/2026 (période du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026)**

Nouvelle adhésion  Renouvellement

Numéro de licence (si déjà licencié(e) dans un club FFRP) :

**TARIFS 2025/2026**

- Adhésion à RANDOSGAN
- Adhésion individuelle : 10 €  Adhésion familiale : 16 €
- Licence FFRP
- Adhésion individuelle : 30,85 €  Adhésion familiale : 61,50 €
- Abonnement à la revue Passion Rando Magazine
- Montant : 10 €
- Montant total à payer :
- Adhésion individuelle : 10 + 30,85 = 40,85 € (+10 € si abonnement à Passion Rando Magazine)
- Adhésion familiale : 16 + 61,50 = 77,50 € (+10 € si abonnement à Passion Rando Magazine)

Possibilité de payer par virement (à privilégier) – ou chèque à l'ordre de RANDOSGAN :  
 RIB/IBAN de RANDOSGAN (Crédit Mutuel) : FR76 1027 8075 7000 0210 1090 136  
 BIC : CMCIFR2A

Identité de l'adhérent :

NOM\* : Prénom\* :  
 Date de Naissance\* : Sexe\* :  F  M  
 Adresse\* :  
 Code Postal\* : Ville\* :  
 Adresse électronique (obligatoire)\* :  
 Téléphone portable : Téléphone fixe :

PS : les champs obligatoires comportent le sigle \*

**Attention votre adresse électronique est obligatoire pour recevoir votre licence par voie électronique.**

Pour les licences familiales, indiquez, ci-dessous, les autres membres de la famille :

NOM	Prénom	Date de naissance	Sexe	Téléphone*	Adresse électronique*

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association

**LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)**

En remplissant ce formulaire, je suis informé(e) que mes données personnelles sont utilisées dans le cadre de l'adhésion et de la vie associative, de la relation commerciale éthique et personnalisée ainsi que des statistiques officielles sur les pratiques sportives.

Je m'oppose à ce que mes coordonnées postales et/ou mon numéro de téléphone soient transmises aux Partenaires de la FFRP à des fins de prospection commerciale par courrier postal et/ou par téléphone (liste des partenaires sur [www.ffrandonnee.fr/la-federation/partenaires](http://www.ffrandonnee.fr/la-federation/partenaires)).

Vous pouvez également demander l'accès et la suppression de vos données à [donneespersonnelles@ffrandonnee.fr](mailto:donneespersonnelles@ffrandonnee.fr). Pour plus d'informations sur la manière dont vos données sont collectées et vos droits (ex : rectification, portabilité, etc.), consultez la Politique de Confidentialité de la FFRP sur son site internet [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr).

Vous pouvez modifier vos préférences de communication dans votre espace personnel sur le site internet de la FFRP à [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr) > Mon Compte > Mes communications

### **AUTORISATION DU DROIT À L'IMAGE**

Des photos sur lesquelles vous pouvez figurer sont prises avec l'autorisation du club lors des activités. Vous disposez d'un droit à l'image.

- J'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, ceci sur différents supports (écrit, électronique, audiovisuel) et sans limitation de durée.
- Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de l'Association.

### **CERTIFICAT MEDICAL**

Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents FFRP

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application, puis la loi n°2022-296 du 2 mars 2022 visant à la démocratisation du sport et ses décrets d'application, laissent aux fédérations sportives l'appréciation de la durée de validité du certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique (CACI) des disciplines que leur a déléguées le ministère des Sports et les activités connexes proposées au sein des clubs.

Cette simplification administrative veut responsabiliser les pratiquants vis-à-vis de leur santé ; elle aboutit aux règles suivantes pour la FFRP.

1- Un CACI pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes (loisirs et/ou compétition), datant de moins de six mois est **obligatoire pour toute première prise de licence et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus**.

2- Renouvellement annuel de la licence : le pratiquant doit attester avoir rempli le questionnaire personnel de santé fourni par la FFRP (**voir fichier joint**). En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition) mais le certificat médical n'est plus exigé. Ce questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

- Je reconnais avoir répondu au « questionnaire santé » joint et ne pas avoir besoin de fournir de certificat médical lors du renouvellement de ma cotisation au club Randosgan. Si tel n'est pas le cas, je joins un certificat médical indiquant que je suis apte à faire de la randonnée, avec d'éventuelles restrictions.

### **Autres demandes spécifiques à RANDOSGAN**

Je souhaite figurer sur le trombinoscope du club. Merci d'envoyer une photo (de préférence de la galerie de photo de votre téléphone portable) avec vos nom, prénom et village d'habitation au secrétariat du club ([sgan.secretariat@gmail.com](mailto:sgan.secretariat@gmail.com))

Je souhaite être ajouté(e) à la boucle WhatsApp du club. Merci d'envoyer vos nom, prénom, numéro de téléphone portable au secrétariat du club ([sgan.secretariat@gmail.com](mailto:sgan.secretariat@gmail.com))

Merci de remplir le document en entier pour faciliter la gestion du dossier.

Adhésion à retourner, de préférence par messagerie électronique, avec paiement par virement (préciser vos nom, prénom et cotisation 2025/2026 Randosgan) à : [sgan.secretariat@gmail.com](mailto:sgan.secretariat@gmail.com)

Ou, à défaut, par voie postale à :

Françoise MAGNA 2 Passe Clément 70100 MANTOCHE

Date et signature